

Politique de remboursement:

.. Sur demande écrite seulement. Jusqu'à ce que la saison soit débutée, 25\$ montant minimum retenu pour frais d'exécution d'un remboursement **plus (+)** frais des services déjà engagés par le club ou qui ne peuvent lui être remboursés (uniforme remis ou autre équipement - affiliation FSQ etc.)

Dès que la saison est débutée en mai (date de la première partie) aucun remboursement.

.. En cours de saison, sur présentation d'un document médical confirmant l'arrêt de toute activité sportive jusqu'à la fin de la saison—remboursement calculé comme suit: Montant payé moins affiliation à la FSQ (45\$) moins frais fixe d'administration (25\$) moins coût de l'uniforme moins entre 10\$ et 15\$ par partie au calendrier de la saison (joué ou non) avant la blessure selon la catégorie (D3-A-AA-AAA)

INSCRIPTIONS EN LIGNE

.. Il est possible de s'inscrire en ligne, vous référer au site web du club pour connaître l'adresse du lien. Le bordereau d'inscription devra être vérifié et corrigé en ligne (courriel—téléphone—assurance maladie—# carte avantage Laval et autres informations manquantes) et le paiement devra être fait par carte de crédit. Aucun besoin de nous retourner de bordereau signé lorsque fait en ligne. Votre paiement sur carte crédit est votre signature.

INSCRIPTIONS POSTALES

.. Devons recevoir un bordereau entièrement complété et signé accompagné d'un chèque à l'ordre de Club soccer Fabrose ou confirmation du paiement sur carte de crédit. Si votre photo est requise, vous devrez passer au bureau pour la faire

INSCRIPTIONS AU BUREAU DURANT NOS HEURES D'AFFAIRES

.. Accompagné du joueur (pour prise de photo) sa carte d'assurance maladie - carte avantage Laval et preuve de résidence du parent (permis de conduire) si première inscription dans un club Fédéré.

Aucune inscription n'est validée par l'ARS s'il manque un des éléments - bordereau d'affiliation (sauf inscription en ligne) - paiement ou photo le tout sujet à acceptation par le club. Aucune place en compétition n'est automatiquement garantie. Pour essai compétition si vous n'êtes pas avec Fabrose cet hiver, veuillez envoyer un courriel à info@clubsoccerfabrose.com avec votre nom complet et année de naissance.

3 soirées sont déterminées pour les reprises de photos (avis par courriel) pour ceux inscrits par la poste ou en ligne et dont la photo doit être reprise ou ceux non présents à l'inscription pour leurs photos. 27 février—8 mars—22 mars de 18h30 à 20h00.



Les inscriptions de la saison 2019
Inscriptions générales les 2 et 3 février 2019 en personne
Bureau fermé du 4 au 15 février et de retour le 18 février 19

**INSCRIPTIONS
ÉTÉ 2019**

PHOTO PRISE SUR PLACE

POUR TOUS LES NOUVEAUX JOUEURS ET POUR LES JOUEURS, ARBITRES, ENTRAÎNEURS DONT LA PHOTO DÉJÀ PRISE EXPIRE AU 30 AVRIL 2019. Sur site web, liste de ceux qui doivent la reprendre

INSCRIPTIONS POSTALES OU EN LIGNE à compter de janvier 2019

Pour les joueurs inscrits à Fabrose ou dans un autre club en 2018, il est possible d'envoyer votre inscription et paiement par la poste en complétant les documents nécessaires et disponibles sur site web de Fabrose. Ceci ne garantit pas votre acceptation dans une équipe compétition. Aucune inscription ne sera validée si nous n'avons pas tous les documents, bordereau 2019 complété et signé, paiement et reprise de la photo si expirée.

Si votre photo doit être reprise, un avis sera aussi envoyé pour que vous vous présentiez à l'une de nos soirées réservées aux photos (dates au verso).

Possibilité d'inscription en ligne- consultez notre site web pour plus d'informations.

Veuillez noter que notre territoire regroupe les codes postaux

« H7P » et « H7L »

Pour tous nouveaux joueurs jamais inscrits dans un club fédéré

Tous les entraîneurs et arbitres sont aussi invités à venir s'inscrire le 2 et 3 février.

=====
Inscription des arbitres à partir de U14 (2005) et seulement le 2 et 3 février 2019 SUR PLACE
celles-ci sont limitées.



Les 2 et 3 février 2019 seulement—possibilité que Le groupe Evangelista Sports soit sur place avec souliers, protège-tibias et divers autres équipements.

Paiement en argent, débit, chèque, crédit visa ou master card. Des frais de 25\$ seront exigés pour tout retour de chèque / paiement sans provision etc.



NOS COORDONNÉES

725 Montée Montrougeau, Laval (Québec) H7P 3M1
Téléphone: (450) 625-0023 fax: (450) 963-4803
Courriel: info@clubsoccerfabrose.com
Site Internet: www.clubsoccerfabrose.com

Exception du micro-soccer (U4-U5-U6), les équipes récréatives seront formées par le directeur récréatif, basé sur les évaluations des joueurs (es) faites en 2018, ce dans le but de les équilibrer. Le club de soccer Fabrose n'acceptera aucune demande spéciale, (jumelage avec ami, co-voiturage, choix de l'entraîneur etc.) qui irait contre cette politique à moins de cas majeurs étudiés au préalable.

IL EST IMPORTANT DE BIEN LIRE CE DOCUMENT

HORAIRE DES INSCRIPTIONS

Sur place — Samedi le 2 février de 9:00 à 17:00
Sur place — Dimanche le 3 février de 9:00 à 17:00

Inscriptions par la poste ou en ligne pour joueurs avec Fabrose en 2018 à compter de janvier 2019 — voir lien sur notre site internet — onglet Ressources/inscriptions.

Le bureau sera fermé du 4 février au 15 février 2019. Les inscriptions en personne reprendront à compter du 18 février aux heures d'ouverture du bureau.

Bureau ouvert: 8:30 à 16:00 du lundi au jeudi
 9:00 à 12:00 vendredi
 Effectif en février: 18:30 à 21:00 mardi et jeudi

OBLIGATOIRE POUR ACCEPTER L'INSCRIPTION D'UN JOUEUR
JAMAIS INSCRIT DANS UN CLUB FÉDÉRÉ—doit demeurer dans le H7P ou H7L

Avoir carte d'assurance maladie—preuve de résidence (permis de conduire) du parent ou tuteur - présence du joueur pour prise de photo.

TARIF FAMILIAL: 1er et 2e enfant au tarif régulier, 3e enfant et plus rabais de 100\$ par enfant. (18 ans et moins)

FORMAT DE JEU - catégories U04-05-06 (soccer à 4) - U07-U08 (soccer à 5) U09-10 (soccer à 7) U11-12 (soccer à 9) U13 et plus (soccer à 11)
 * à déterminer pour le Senior récréatif *

TERRAINS: - se limite principalement au secteur Ouest de Laval pour les classes récréatives. Classes compétition A D1-D2 non déterminé (possibilité Laval-Laurentides-Lanaudière) - classes compétition AA (intégration de la région de la Mauricie à la zone LLL)

SAISON: Débute mi-avril pour le AAA—et en mai pour les autres classes. En début de saison plusieurs parties peuvent se jouer la fin de semaine.



TARIFS - INSCRIPTION 2019

SUPPLÉMENT DE 20\$ CHARGÉ AUX INSCRIPTIONS FAITES APRÈS LE 3 FÉVRIER 19

CATÉGORIE EN 2019	COÛT DE BASE	FRAIS compétition	TOTAL	coût dès le 4 février 19
U4-U5-U6 (2015-2014-2013)	240,00 \$	AUCUN	240,00 \$	260,00 \$
U7 à U18 (2012 @ 2001)	250,00 \$	AUCUN	250,00 \$	270,00 \$
SENIOR LOCAL (SOCCER À 7) (2000 ET PLUS)	250,00 \$	AUCUN	250,00 \$	270,00 \$
U8 DEV (2011)	250,00 \$	160,00 \$	410,00 \$	430,00 \$
U09 à U18A D1-D2 exception du U11-U12 D1 (2010 @ 2001)	250,00 \$	160,00 \$	410,00 \$	430,00 \$
U11AD1(2008) - U12AD1 (2007) U13AA (2006)- 14AA (2005)	250,00 \$	185,00 \$	435,00 \$	455,00 \$
U15AA @ U18AA (2004 @ 2001)	250,00 \$	160,00 \$	410,00 \$	430,00 \$
SENIOR A-AA (soccer à 11) (2000 ET PLUS)		315,00 \$	315,00 \$	335,00 \$
U18 AAA (2001) avec Fabrose à l'été 2018		795,00 \$	795,00 \$	815,00 \$
U18 (2001) AAA - pas inscrit avec Fabrose à l'été 2018		870,00 \$	870,00 \$	890,00 \$
U21 AAA M (2000 -1999- 1998) tous les joueurs		585,00 \$	585,00 \$	605,00 \$

L'UNIFORME EST COMPRIS DANS LES PRIX CHARGÉS POUR TOUTES LES CATÉGORIES.

SUPPLÉMENT DE 25\$ POUR NON RÉSIDENT DE LAVAL OU NOUVEAU JOUEUR SANS CARTE AVANTAGE LAVAL

L'inscription comprend: Un uniforme (chandail – short et bas) les frais d'affiliation à l'ARS Laval et la F.S.Q / Festival 4x4 pour les U4-5-6 (25 août) / Festival des Minotaures pour les U4 à U12 (7-8-9 juin) / Festival récréatif de Laval pour les U7 à U12 (6 et 7 août) / Coupe U13 et plus D3 (date à déterminer) / Finale Fabrose (prévue 17-18 août) Les dates sont sujets à changement sans préavis.— Au moment d'écrire ces informations, toutes les décisions de la FSQ et des ligues ne sont pas connues, il est donc entendu que les ligues se réservent toujours le droit de modifier les jours des parties ou l'étendue du territoire à couvrir.

